



Monsieur le Président du Conseil
Départemental des Alpes-Maritimes

Nice, le 27 janvier 2026

Monsieur le Président,

Je viens par la présente vous alerter sur la situation très inquiétante du service social du personnel.

Si nous pouvons nous réjouir de l'ouverture d'un poste de psychologue – toujours non pourvu à ce jour – dont l'absence s'est cruellement fait sentir depuis des mois, il n'en demeure pas moins que la surcharge de travail supportée par l'unique travailleuse sociale du service, malgré sa bonne volonté et son investissement sans faille, l'a conduite à demander – et obtenir – une mutation. Il est regrettable que nos alertes répétées n'aient pas trouvé d'écho favorable quant à notre demande de renfort.

Pour rappel, la DRH comptait auparavant jusqu'à quatre travailleurs sociaux pour un nombre d'agents équivalent, voire inférieur. À titre de comparaison, la Métropole NMCA en compte sept.

Dans un contexte économique qui fragilise un nombre croissant d'agents, et face à l'augmentation des situations de détresse, il était évident qu'un seul agent finirait par s'épuiser.

Les solutions « bancales » proposées pour la soulager, telles que le renvoi des agents vers les MSD, ont rapidement montré leurs limites : les travailleurs sociaux du Département souffrent eux-mêmes d'un manque criant de personnel et d'une charge de travail en constante augmentation, qui d'ailleurs ont reçu en guise de gratification la suppression de la semaine de congés exceptionnelle.

Ce manque de moyens touche d'ailleurs plus largement l'ensemble des agents, à qui l'on demande sans cesse de pallier les carences de personnel.

Nous sommes aujourd'hui complètement démunis face aux problématiques complexes rencontrées par un nombre toujours plus important d'agents, et qui n'épargnent aucune catégorie.

Cette situation est indigne d'une collectivité comme la nôtre. Il nous semble urgent de cesser de considérer nos agents comme une variable d'ajustement budgétaire, et de les reconnaître enfin pour ce qu'ils sont : les piliers et le moteur de notre collectivité.

Les choix opérés ces dernières années démontrent malheureusement le contraire.

Quelques exemples en témoignent :

- Le choix inconsidéré, motivé uniquement par des raisons financières, d'installer des services dans le quartier des Moulins, exposant nos agents à des conditions de travail dangereuses et anxiogènes.
- L'obligation de mutation imposée aux agents demandant un temps partiel de droit inférieur à 80 % (pour élever un enfant de moins de 3 ans).
- La mise en place d'applications mobiles obligeant les agents à utiliser leur téléphone personnel.
- La baisse drastique de la dotation vestimentaire des agents de la DRIT, ne leur permettant plus de changer de tee-shirt quotidiennement et les contraignant à acheter leurs propres chaussures.
- Une gestion opaque des mutations, devenue une véritable « république des copains », ne reposant plus sur les compétences des agents.
- Le groupe de travail sur les oubliés du Ségur, que vous nous aviez promis, et que nous attendons toujours.
- Le très faible nombre de logements sociaux attribués à nos agents en situation de précarité, alors que d'autres en bénéficient.
- La prolongation d'un an du délai permettant aux contractuels de prétendre à une stagiairisation.
- La multiplication de structures satellites sur des compétences non obligatoires, au détriment de celles qui le sont.
- L'absence de revalorisation de l'aide à la prévoyance, alors même que les cotisations ont plus que doublé, et la faiblesse de la participation à la mutuelle.

La liste est longue, et nous pourrions en dresser un inventaire à la Prévert.

Sans une prise en compte rapide de ces problématiques, la reconnaissance des agents, l'attachement et la considération que vous leur témoignez dans vos différentes interventions publiques pourraient être perçus comme de simples paroles de circonstance, nourries de formules creuses, sans sincérité ni conviction.

À toute fin utile, je vous informe que ce courrier n'a pas été rédigé à l'aide de l'intelligence artificielle que vous chérissez tant, mais avec le cœur. Ce cœur qui manque tant aujourd'hui à notre administration, au nom d'un personnel que nous sommes si fiers de représenter, tant leurs talents, leurs compétences, leur engagement, leur courage et leur résilience sont admirables, malgré l'épuisement qui les gagne.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général



T TRIPODI

UNION SYNDICALE CGT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES

CADAM Bât Cheiron bureaux 51, 52, 53

B.P. 3007

06201 NICE CEDEX 3

MAIL : cgt@departement06.fr SITE : <http://www.cgtcd06.fr> TEL : 04 97 18 72 20